



# Conseil économique et social

Distr. générale  
10 février 2017  
Français  
Original : anglais

---

## Session de 2017

28 juillet 2016-27 juillet 2017

Point 20 de l'ordre du jour

Instituts de recherche et de formation des Nations Unies

## Rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies sur les travaux de l'Université

### Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	2
II. Vue d'ensemble . . . . .	2
III. Faits marquants concernant l'UNU . . . . .	5
IV. Priorités de l'UNU . . . . .	10
V. Projets de recherche . . . . .	12
VI. Rôle dans la conception des politiques . . . . .	17
VII. Formation et renforcement des capacités . . . . .	19
VIII. Manifestations . . . . .	21
IX. Communication et diffusion . . . . .	23
X. Ressources financières et humaines . . . . .	24



## I. Introduction

1. Depuis 1975, l'Université des Nations Unies (UNU) mène des travaux de recherche fondés sur des données factuelles, en vue de répondre à des préoccupations concrètes. Cette recherche vise l'élaboration d'orientations crédibles et objectives concernant les solutions à apporter aux problèmes actuels ou en gestation auxquels l'humanité doit faire face.

2. Dans le cadre de ses activités, l'Université remplit trois fonctions connexes : il s'agit à la fois d'un institut dont la recherche est axée sur les problèmes, d'un centre de réflexion au service du système des Nations Unies et d'un centre de renforcement des capacités et de formation de troisième cycle.

3. Le fait que l'Université soit davantage perçue comme une institution axée sur la connaissance, et non comme un organisme politique, confère de la crédibilité à ses travaux; et l'orientation de sa recherche vers les politiques lui permet de faire office de relais entre les instances chargées d'élaborer les politiques et les milieux universitaires. L'Université est la mieux à même de mobiliser les réseaux universitaires interdisciplinaires en vue de l'examen des problèmes qui sont ou seront peut-être un jour débattus à l'ONU.

4. En tant que centre de réflexion spécialisé du système des Nations Unies, l'Université procède à des analyses impartiales qui doivent permettre de jeter un regard nouveau sur les problèmes pressants du monde. Son programme de recherche associe des projets consacrés à des problèmes de politique générale et des études prospectives de moyen terme intéressant les questions en gestation. L'UNU offre aux décideurs et aux professionnels des perspectives innovantes et décisives sur des problèmes complexes en tirant des résultats de la recherche scientifique des analyses et des recommandations accessibles et utiles à l'élaboration de politiques.

5. Notre monde se transforme à un rythme sans précédent, qu'il s'agisse des avancées technologiques, de l'évolution démographique, de la situation économique, du niveau de complexité des questions politiques ou encore de l'incidence des activités humaines sur l'environnement. Si certains problèmes chroniques ont certes été atténués, d'autres voient le jour. Ces changements sont souvent liés les uns aux autres selon des modalités qui restent peu connues.

6. Prenant en compte l'évolution de la situation dans le monde, l'Université procède, dans le cadre de son plan stratégique pour 2015-2019, à des changements institutionnels et opérationnels qui doivent lui permettre de continuer à répondre aux besoins de l'ONU et de ses États Membres et de garantir que les résultats de ses travaux de recherche ont une incidence concrète et bénéfique sur les délibérations intergouvernementales.

7. On trouvera dans le présent rapport une vue d'ensemble de la structure mondiale de l'UNU en 2016. Y sont décrits à grands traits l'évolution de l'Université et quelques faits saillants la concernant, ainsi qu'une sélection d'activités, notamment une série de projets de recherche et de réalisations.

## II. Vue d'ensemble

8. L'Université est un organisme des Nations Unies se consacrant à la recherche et un centre de réflexion ayant pour objectif de proposer des solutions. Elle a pour

mission de fournir à l'ONU et à ses États Membres des informations fiables et pertinentes qui contribuent au débat sur les problèmes mondiaux pressants ayant trait à la survie de l'humanité, au développement et au bien-être et soient utiles à l'élaboration de politiques dans ces domaines.

9. L'Université fonctionne comme un organe autonome de l'Assemblée générale, sous le parrainage conjoint de l'ONU et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Elle collabore avec d'autres entités des Nations Unies (organismes, programmes, commissions, fonds et secrétariats de convention), ainsi qu'avec de grands établissements universitaires, instituts de recherche et groupes de réflexion dans le monde entier. Elle fait ainsi office de relais entre les instances chargées de définir les politiques au sein du système des Nations Unies et les milieux universitaires.

10. L'Université s'emploie à :

- Infléchir l'élaboration des politiques au sein du système des Nations Unies, ainsi qu'à l'échelle nationale, régionale et internationale;
- Contribuer aux évaluations de l'ONU et aux travaux d'autres entités des Nations Unies et organisations de la société civile;
- Mieux faire connaître les problèmes mondiaux pressants et contribuer à l'examen des politiques et des perspectives du moment;
- Aider les pays en développement à renforcer leurs capacités individuelles et institutionnelles de recherche et d'apprentissage et appuyer leurs milieux universitaires;
- Dispenser des formations spécialisées au niveau du troisième cycle, élaborer des programmes interdisciplinaires pertinents et favoriser l'acquisition de connaissances fondées sur des données scientifiques.

### **Encadrement**

11. Le Conseil de l'UNU est l'organe directeur de l'Université. Il est notamment chargé de formuler et d'adopter les principes et grandes orientations des activités de l'Université et d'approuver son budget et son programme de travail. Il convoque généralement deux sessions ordinaires par an et compte 12 membres désignés, trois membres *ex officio* (le Secrétaire général de l'ONU, la Directrice générale de l'UNESCO et le Directeur général de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche) et le Recteur de l'Université.

12. Le Recteur, qui a rang de Secrétaire général adjoint de l'ONU et dont le bureau se trouve au siège de l'UNU à Tokyo, est le plus haut responsable académique et administratif de l'Université. Il est chargé d'assurer la direction, l'organisation, l'administration, la programmation et la coordination des activités de l'Université, en application des principes et critères généraux énoncés par le Conseil de l'UNU. Il bénéficie du concours d'un groupe de gestion composé des vice-recteurs, du Directeur de l'Administration et du Chef du Service administratif.

13. L'Administration de l'UNU fournit des services ayant trait à la gestion des ressources humaines, des finances et des achats pour le système de l'UNU à l'échelle mondiale.

14. Des commissions consultatives internationales et des comités consultatifs encadrent et supervisent, respectivement, les instituts et les programmes de l'UNU.

15. Les directeurs des instituts et programmes de l'UNU exercent un contrôle direct sur l'établissement de leurs budgets, la gestion des ressources humaines et l'élaboration des travaux de recherche et des programmes. La Conférence des directeurs des centres et programmes de recherche et de formation de l'UNU offre aux directeurs la possibilité de se réunir pour examiner des questions de politique générale et coordonner la programmation de la recherche.

### **Structure institutionnelle**

16. Par l'intermédiaire d'un réseau mondial de programmes et d'instituts universitaires coordonné par le Centre de l'UNU à Tokyo, l'Université mène des travaux de recherche objectifs et utiles à l'élaboration de politiques, l'objectif étant de donner un éclairage neutre sur les problèmes mondiaux actuels et nouveaux.

17. Le **Centre de l'UNU** est l'entité responsable de l'administration, de la coordination et de la prestation de services pour le système de l'UNU à l'échelle mondiale. Son bureau principal se trouve à Tokyo et il dispose également de plusieurs bureaux auxiliaires en Asie, en Europe et en Amérique du Nord. Il se compose des structures suivantes:

- Le siège à Tokyo (abritant le Bureau du Recteur, le groupe des services administratifs et financiers, le Bureau de la communication et le Centre informatique du campus);
- Le Centre de recherche sur les politiques à Tokyo;
- Le Vice-Rectorat de l'UNU en Europe (UNU-ViE) à Bonn (Allemagne), qui abrite le nouveau programme sur les cycles durables (SCYCLE);
- Le Groupe opérationnel pour la gouvernance électronique au service des politiques publiques (UNU-EGOV) à Guimarães (Portugal);
- Le Bureau auxiliaire des services administratifs et financiers à Kuala Lumpur;
- Le Bureau de l'UNU à New York (États-Unis) (UNU-ONY).

18. Les grands projets de recherche et autres études de l'Université sont réalisés par un réseau mondial composé de 11 instituts de recherche et de formation:

- L'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine (UNU-EHS), à Bonn (Allemagne);
- L'Institut pour la gestion intégrée des flux matériels et des ressources (UNU-FLORES), à Dresde (Allemagne);
- L'Institut des ressources naturelles en Afrique (UNU-INRA), à Accra;
- L'Institut des hautes études sur la viabilité (UNU-IAS), à Tokyo;
- L'Institut pour l'eau, l'environnement et la santé (UNU-INWEH), à Hamilton, (Canada);
- L'Institut pour les études comparatives d'intégration régionale (UNU-CRIS), à Bruges (Belgique);
- L'Institut pour l'informatique et la société (UNU-CS), à Macao (Chine);

- L'Institut pour la mondialisation, la culture et la mobilité (UNU-GCM), à Barcelone (Espagne);
- L'Institut international pour la santé mondiale (UNU-IIGH), à Kuala Lumpur;
- Le Centre de recherche économique et sociale et de formation de Maastricht pour l'innovation et la technologie (UNU-MERIT), à Maastricht (Pays-Bas);
- L'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement (UNU-WIDER), à Helsinki.

19. Un douzième institut, l'Institut de recherche d'Alger pour le développement durable de l'Afrique (UNU-IRADDA) est toujours en phase de lancement.

20. Les programmes de l'UNU comportent des activités de recherche plus limitées, à savoir, notamment:

- Le Programme sur la biotechnologie en Amérique latine et dans les Caraïbes (UNU-BIOLAC), à Caracas;
- Quatre programmes de formation menés en Islande sur les ressources halieutiques (UNU-FTP), les études sur l'égalité des sexes (UNU-GEST), l'énergie géothermale (UNU-GTP) et la restauration des sols (UNU-LRT)

### III. Faits marquants concernant l'UNU

#### Sessions du Conseil

21. La soixante-cinquième session du Conseil de l'UNU, tenue à Vienne les 3 et 4 mai, a servi de séance d'orientation pour les 12 nouveaux membres qui l'ont rejoint en 2016 (voir l'annexe contenant une liste des membres du Conseil de l'UNU). Parmi les thèmes abordés à cette session on citera les suivants:

- Vue d'ensemble de l'UNU et de sa gouvernance;
- Fonctionnement du Conseil de l'UNU et responsabilités de ses membres;
- Développement institutionnel et contrôle de la qualité;
- Plan stratégique de l'UNU pour 2015-2019;
- Difficultés que présente l'harmonisation entre les travaux de recherche de l'UNU et l'élaboration des politiques;
- Ressources humaines et financières de l'UNU, appels de fonds et problématique hommes-femmes;
- Activités de communication et de sensibilisation;
- Initiatives de développement institutionnel nouvelles ou en cours.

22. À l'ordre du jour de la soixante-sixième session du Conseil de l'UNU, tenue au siège à Tokyo les 13 et 14 décembre, figuraient notamment:

- Un rapport verbal du Recteur sur la situation de l'Université;
- Une vue d'ensemble de l'exercice biennal 2016-2017;
- Des rapports sur l'état d'avancement des initiatives de développement institutionnel nouvelles ou en cours;

- Un rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan stratégique de l'UNU pour 2015-2019 et les recommandations énoncées dans l'évaluation menée sur une période de quarante ans;
- Les modifications qu'il est proposé d'apporter aux règles et statuts de l'UNU et l'adoption d'une nouvelle mesure relative à l'égalité des sexes;
- Les rapports annuels résumés des instituts, programmes et unités opérationnelles de l'UNU;
- L'adoption du projet de rapport du Conseil de l'UNU pour 2016;
- La désignation de la commission des nominations chargée de la procédure de recrutement du rectorat de l'UNU.

### **Réunion de la Conférence des directeurs des centres et programmes de recherche et de formation de l'UNU**

23. La quarante-huitième session de la Conférence des directeurs des centres et programmes de recherche et de formation de l'UNU s'est tenue au siège de l'Université à Tokyo le 12 décembre. À l'issue d'un exposé sur l'évolution de la situation depuis la quarante-septième session présenté par le Recteur, les directeurs ont examiné, entre autres, les rôles et responsabilités des membres du Conseil, les améliorations à apporter aux principes directeurs de la gestion des projets, les activités de communication, une nouvelle version de la politique en faveur de l'égalité femmes-hommes et la stratégie adoptée par l'Université dans ses travaux de recherche sur la migration.

24. La soixante-sixième session du Conseil de l'UNU s'étant tenue en marge de la réunion de la Conférence des directeurs, les membres du Conseil ont eu l'occasion de rencontrer les directeurs des centres et programmes de recherche et de formation de l'Université et d'échanger des idées avec eux. Tous ont jugé ces échanges utiles.

### **Reprise des activités de l'UNU-CRIS**

25. En 2015, à la suite des mesures d'austérité adoptées par le Gouvernement flamand, en Belgique, l'UNU-CRIS a perdu un tiers de son financement. Néanmoins, au début de 2016, l'Université libre de Bruxelles et l'Université de Gand ont été sélectionnées pour accueillir l'UNU-CRIS et, en juin, l'UNU, le Gouvernement flamand et les deux universités hôtes sont parvenus à un accord concernant le financement annuel qui sera alloué à l'UNU-CRIS. Cet accord, qui a été ratifié par le Gouvernement flamand en octobre, a été signé en novembre 2016. Il permettra à l'UNU-CRIS de reprendre ses activités au début de 2017.

### **Mise en place d'une unité opérationnelle de l'UNU-FLORES en Afrique**

26. L'UNU et le Gouvernement mozambicain n'ayant pas été en mesure de conclure un accord concernant la mise en place d'une unité opérationnelle de l'UNU-FLORES à Maputo, des entretiens ont été engagés entre le Gouvernement tanzanien ( Ministère de l'eau et de l'irrigation) et l'Institut concernant la possibilité d'établir une unité opérationnelle à Dar es-Salaam en septembre 2016. Cette unité serait créée sur la base de l'accord de coopération du consortium de suivi des risques de sécheresse signé en février 2015 par l'Éthiopie, le Malawi et la République-Unie de Tanzanie.

### **Nouvel élan pour l'UNU-GCM**

27. En 2013, en raison d'une crise financière, le Gouvernement espagnol a suspendu ses paiements à l'UNU-GCM et interrompu le projet de renégociation de l'accord bilatéral. En 2014, l'Université et le Gouvernement espagnol ont adopté un additif à l'accord bilatéral et à l'accord de siège. L'Espagne, la Catalogne et Barcelone sont parvenues à un accord visant à garantir la continuité des activités de l'UNU-GCM en juillet 2015, mais le Gouvernement espagnol n'a été en mesure de le ratifier qu'en juillet 2016. L'Université et le Gouvernement ont signé l'additif, qui garantit que l'Espagne versera, au moins jusqu'à la fin de 2018, une contribution annuelle destinée à financer les activités de l'UNU-GCM.

### **Mise en place de l'UNU-IESR**

28. En 2011, il a été proposé d'établir un nouvel institut au Sénégal dans le cadre d'un partenariat de longue date entre l'UNU-MERIT et le Consortium pour la recherche économique et sociale (CRES). En mars 2014, l'Université a signé un accord de siège avec le Gouvernement sénégalais en vue de mettre en place l'Institut de recherche socioéconomique de l'UNU (UNU-IESR) à Dakar. Compte tenu des derniers pourparlers intervenus en mai et en août 2016 entre l'Université et le Gouvernement, ainsi que des échanges informels qui ont suivi, on estime que l'accord de financement bilatéral sera signé en 2017.

### **Mise en place de l'UNU-IRADDA**

29. L'établissement de l'Institut de recherche d'Alger pour le développement durable de l'Afrique (UNU-IRADDA), qui devait voir le jour en 2015, a été retardé. Des échanges entre l'Université et le Gouvernement algérien sont prévus à Tokyo en 2017 pour réviser l'accord de financement de cet institut. Les travaux de l'Institut seront axés sur les dimensions sociales, économiques et culturelles du développement durable, ainsi que sur celles de la gouvernance, l'accent étant mis sur le continent africain.

### **Structure institutionnelle des programmes mis en place en Islande**

30. L'examen du projet visant à rassembler au sein d'une seule structure institutionnelle les quatre programmes que l'Université gère en Islande s'est poursuivi en 2016. Le Gouvernement islandais s'est engagé à verser une contribution au fonds de dotation de l'institut et à apporter un appui opérationnel à ce dernier; l'accord de siège et l'accord bilatéral de financement ont été négociés. Le Parlement islandais examine un projet de loi qui devrait permettre l'établissement de l'institut de l'UNU à Reykjavik.

### **Changements concernant le personnel d'encadrement**

31. En 2016, les changements suivants ont touché le personnel d'encadrement:

a) En janvier, le docteur Iván Galindo-Castro a été nommé coordonnateur par intérim de l'UNU-BIOLAC, après le départ à la retraite de l'ancien coordonnateur du programme, le docteur José Luis Ramírez;

b) En mai, 12 nouveaux membres ont été nommés au Conseil de l'UNU, remplaçant le groupe de membres ayant siégé de 2010 à 2016;

c) En juillet, le docteur Vladimir Smakhtin a rejoint l'Université en qualité de Directeur de l'UNU-INWEH. Il succède au docteur Zafar Adeel, qui exerçait cette fonction depuis 2006;

d) En septembre 2016, le docteur Obijiofor Aginam a été nommé au poste de Directeur par intérim de l'UNU-IIGH;

e) En octobre, le professeur Taikan Oki (de l'Université de Tokyo) a rejoint l'Université en qualité de Vice-Recteur et Sous-Secrétaire général de l'ONU. Il succède au professeur Kazuhiko Takeuchi, qui a exercé la fonction de Vice-Recteur de juillet 2008 à juin 2016;

f) En octobre, David Passarelli (précédemment Chef de cabinet) a été nommé au poste de Chef du Service administratif de l'Université;

g) À la fin de décembre, Max Bond a pris sa retraite après trente-quatre ans de service à l'Université. Il a notamment exercé les fonctions de Chef du Service administratif de 2003 à septembre 2016 et, en même temps, celles de Vice-Recteur d'août 2014 jusqu'à son départ à la retraite.

#### **Autres points importants**

32. Le 1<sup>er</sup> janvier, le groupe chargé des cycles durables (SCYCLE), auparavant une unité opérationnelle de l'UNU-IAS, a été relancé en tant que programme de l'UNU-ViE. Les activités du SCYCLE restent axées sur la mise au point de modes de production, de consommation et d'élimination durables de biens répandus, principalement du matériel électrique et électronique. Le groupe gère également la question des déchets d'équipements électriques et électroniques dans le Groupe de la gestion de l'environnement.

33. En février, l'UNU a présenté un exposé lors de la réunion sur le renforcement des synergies et de la cohérence dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul dans le cadre du Programme de développement à l'horizon 2030, tenue au Siège de l'Organisation. L'examen complet de haut niveau à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action s'est en partie appuyé sur les conclusions de cette manifestation.

34. Également en février, l'UNU a contribué à l'organisation, à New York, d'un atelier sur le *World Risk Report*, auquel ont participé de plus de 100 diplomates, scientifiques et fonctionnaires des Nations Unies.

35. Au lendemain de l'affaire de corruption impliquant l'ancien Président de l'Assemblée générale, John Ashe, l'UNU a joué un rôle important en stimulant et en influençant les débats entre les États Membres sur les responsabilités éthiques du Président de l'Assemblée et a établi un document de travail sur le sujet. Cette initiative a conduit à l'adoption en septembre, par l'Assemblée, d'un serment professionnel et d'un code de déontologie élaborés par l'UNU pour le Président et son bureau.

36. L'UNU a joué un rôle d'appui notable en organisant le débat sur la politique en matière de drogues illicites et en effectuant des recherches en vue de cette manifestation, dans le cadre des préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le problème mondial de la drogue, qui s'est tenue en avril 2016.

37. L'ONU a entamé les préparatifs en vue de la prise de fonctions du Recteur au poste de Président du Groupe mondial sur la migration à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ce mécanisme interinstitutions de haut niveau de l'ONU réunit 21 entités œuvrant dans le domaine des migrations. En 2016, l'ONU a dirigé l'élaboration de l'une des notes de synthèse établies pour les tables rondes du sommet des Nations Unies pour les réfugiés et les migrants, qui s'est tenu le 19 septembre. Avant le sommet, des membres du Réseau migrations ont collaboré à la publication d'une série d'articles de blog pour appeler l'attention sur la question des migrations.
38. La conférence portant sur le renforcement du rôle de la recherche à l'ONU, organisée conjointement par l'ONU et l'Institut de hautes études internationales et du développement les 25 et 26 avril à Genève (Suisse), a rassemblé quelque 40 chefs d'unités de recherche et d'orientation du système des Nations Unies et des représentants de plus de 50 groupes de réflexion et organismes de recherche internationaux de premier plan. Un rapport établi après la conférence a présenté un large éventail de recommandations sur la façon de combler les écarts chroniques entre recherche et politiques constatés à l'ONU.
39. Au siège de l'UNESCO, à Paris, l'ONU a organisé, conjointement avec le Programme hydrologique international de l'UNESCO, une manifestation sur l'approche corrélée de la gestion des ressources environnementales aux fins des objectifs de développement durable. Cette manifestation a réuni plus de 100 fonctionnaires et représentants de près de 75 délégations permanentes et de nombreux bureaux du secrétariat de l'UNESCO.
40. L'ONU a grandement contribué à la sixième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, tenue les 27 et 28 août à Nairobi, en organisant quatre manifestations parallèles.
41. L'ONU a activement participé aux préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) ainsi qu'à la Conférence même, tenue du 17 au 20 octobre à Quito, et a organisé une manifestation parallèle.
42. L'ONU a considérablement contribué à la vingt-deuxième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue du 7 au 18 novembre au Maroc, notamment en organisant plusieurs manifestations parallèles et conférences de presse et en y prenant part.
43. L'ONU a joué un rôle actif lors de la treizième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, tenue du 4 au 17 décembre à Cancun (Mexique), notamment en organisant, seule ou conjointement, plusieurs manifestations parallèles et en participant à un débat de haut niveau.
44. L'ONU a été un acteur important dans la lutte de l'ONU contre l'esclavage moderne, la traite d'êtres humains et le travail forcé. Ses efforts ont conduit à la publication en 2016 d'un rapport qui a orienté les débats du Conseil de sécurité. L'Université a également renforcé sa collaboration avec le Procureur de la Cour pénale internationale.
45. L'ONU a contribué au rapport du Secrétaire général sur le développement agricole, la sécurité alimentaire et la nutrition (A/71/283) présenté à l'Assemblée générale en 2016. Cette contribution appelait l'attention sur la façon dont l'objectif de développement durable 2 est lié à nombre des autres objectifs et soulignait

combien il importait d'appliquer une approche multifonctionnelle pour trouver des solutions durables à la production alimentaire.

46. En novembre, l'ONU et la Munich Climate Insurance Initiative ont publié un rapport portant sur sept principes directeurs pour fournir un régime d'assurance contre les risques climatiques aux plus vulnérables (*Making Climate Risk Insurance Work for the Most Vulnerable: Seven Guiding Principles*) visant à informer et à conseiller l'initiative du Groupe des Sept sur l'assurance contre les risques climatiques (InsuResilience).

47. Dans sa publication sur la préservation de l'avenir de l'industrie mondiale d'aquaculture d'algues marines (*Safeguarding the Future of the Global Seaweed Aquaculture Industry*), l'ONU a mis en évidence l'ampleur de cette industrie (qui représente près de 50 % de la production mondiale issue de la mariculture), son importance pour les moyens d'existence dans les pays en développement et les effets nouveaux sur l'environnement.

#### **IV. Priorités de l'ONU**

48. Consciente que ses ressources humaines et financières sont limitées, l'ONU concentre ses activités dans les domaines dans lesquels elle pense pouvoir apporter une véritable contribution, sur la base de critères tels que :

- La pertinence de la question par rapport aux priorités de l'ONU et en particulier aux besoins des décideurs et des pays en développement;
- La capacité d'apporter de nouveaux éclairages et d'élaborer de nouvelles recommandations de politique générale;
- L'ampleur et la gravité du problème;
- L'identification d'une lacune majeure dans les connaissances ou les moyens;
- La capacité estimée de trouver des solutions transposables.

##### **Plan stratégique de l'ONU pour 2015-2019**

49. Le plan stratégique de l'ONU pour 2015-2019 remet l'accent sur les deux premiers critères énoncés ci-dessus. Il prévoit que l'Université concentre son expertise et ses ressources sur des thèmes qui revêtent une importance particulière pour l'ONU et les États Membres, et que les conclusions des recherches de l'ONU et ses chercheurs aient davantage de visibilité auprès des décideurs et des fonctionnaires de l'Organisation et leur soient plus accessibles.

50. Le succès de cette démarche, qui vise à mieux répondre aux besoins de l'ONU et de ses États Membres et à avoir une influence concrète sur les délibérations et l'élaboration des politiques, a conduit à une prise de conscience croissante dans le système des Nations Unies de ce que pouvait apporter l'Université. En particulier, grâce aux travaux du Centre de recherche sur les politiques à Tokyo et du bureau de l'ONU au Siège à New York, l'Université a contribué à un certain nombre de débats d'orientation et d'examen en cours au Secrétariat de l'ONU et a obtenu la collaboration de plusieurs de ses unités fonctionnelles et des délégations permanentes de divers États Membres.

51. Le plan stratégique de l'UNU pour 2015-2019 définit la mission et les priorités de l'Université pour la période déterminée, résume les principaux éléments de la réforme institutionnelle en cours, analyse les priorités de l'Université en matière de recherche, de programme thématique, de formation et de renforcement des capacités et détaille la mise en œuvre du plan et ses mécanismes de suivi. Il présente trois grandes priorités organisationnelles, comme suit :

52. **Renforcement de la gestion.** Le rôle du rectorat a été affiné pour se concentrer sur la fourniture d'orientations stratégiques, favorisant ainsi une plus grande autonomie dans la gestion et la planification au niveau des instituts. Les conseils consultatifs des instituts se sont vu donner les moyens de jouer un rôle plus actif dans la supervision et l'orientation stratégique. On s'attache à ce que la composition des conseils (ainsi que les hauts responsables à l'échelle du système) représente équitablement les régions, les âges et les sexes.

53. **Croissance durable.** Un nouveau modèle de financement a été mis en place pour assurer la stabilité financière à moyen et à long terme de tous les instituts de l'UNU. Il exige au moins cinq années de financement opérationnel de base ainsi qu'une contribution en capital au Fonds de dotation de l'UNU par les gouvernements hôtes. Pour tout élargissement futur, une attention particulière sera accordée aux régions qui demeurent sous-représentées dans le système de l'UNU.

54. **Rationalisation des partenariats.** L'UNU ne formera que des partenariats de recherche et de renforcement des capacités qui présentent un avantage stratégique certain pour elle. Les partenariats existants qui sont jugés financièrement instables ou pas assez utiles pour l'UNU sont progressivement supprimés.

#### **Autres initiatives prioritaires**

55. **Restructuration des activités de renforcement des capacités.** Les programmes de maîtrise en sciences continueront de bénéficier d'un appui, mais la priorité sera donnée à l'élaboration de nouveaux programmes de doctorat, étant donné qu'ils sont plus susceptibles de contribuer à des activités de recherche de l'UNU et au renforcement des capacités dans les pays en développement. En dehors des programmes diplômants, les activités de renforcement des capacités de l'UNU seront évaluées par rapport à de nouvelles normes plus strictes mesurant la pertinence et les résultats, sachant que les initiatives qui se déroulent dans des pays en développement auront la priorité.

56. **Définition des priorités en matière de recherche.** Le plan stratégique dispose qu'à l'avenir, les activités de recherche de l'UNU : a) privilégieront la qualité, soit des initiatives de recherche moins nombreuses mais plus ambitieuses et de grande portée, à la quantité, soit de nombreux petits projets de recherche opportunistes; b) accorderont la priorité à la recherche et aux conseils utiles à l'élaboration des politiques plutôt qu'aux études axées sur l'aspect académique. Dans le cadre de cette démarche, le renforcement de la collaboration entre les instituts de l'UNU est encouragé en vue de tirer parti des compétences internes variées de l'Université et ainsi d'accroître la probabilité d'apporter un éclairage interdisciplinaire novateur.

57. **Promotion de l'égalité des sexes.** Au début de 2016, un groupe de travail a été créé pour élaborer une politique de l'UNU sur l'égalité des sexes visant à remplacer la politique de 2011 sur la prise en compte de la problématique hommes-femmes. La politique révisée et un plan d'action connexe, fondés sur des éléments fournis par les points focaux pour l'égalité des sexes dans chaque institut, ont été

soumis au Conseil de l'UNU à sa session de décembre. Le Conseil, qui a souligné qu'il importait de mettre en œuvre la politique, suivra de près les progrès accomplis dans ce domaine. L'UNU s'est tout particulièrement engagée à instaurer un meilleur équilibre entre les sexes au niveau de la direction. Première réussite à cet égard, plus de la moitié (7 sur 12) des membres actuels du Conseil actuel sont des femmes.

58. **Maintien des relations avec le pays hôte.** Il reste prioritaire pour l'UNU de maintenir une étroite coopération avec le Gouvernement et les milieux universitaire et scientifique de son principal pays hôte, à savoir le Japon, ainsi que d'aider en retour la population locale. À l'intention du grand public, l'UNU gère deux sites Web en langue japonaise et organise diverses manifestations, y compris : les séries de conversations, le dialogue sur les objectifs de développement durable, les débats organisés à la bibliothèque de l'UNU et les événements tenus au café de l'Université; un séminaire annuel mondial de l'UNU; de nombreux séminaires, colloques et conférences thématiques.

59. Dans ses activités de recherche, l'UNU collabore avec plusieurs partenaires japonais, notamment des universités, des organismes publics spécialisés, des administrations municipales et préfectorales, des institutions et des sociétés scientifiques et de recherche, la société civile et des entités du secteur privé. Plusieurs projets de recherche de l'UNU récents et en cours ont été partiellement ou entièrement menés au Japon. Sur le plan académique, l'Université est un lien important entre les chercheurs du Japon et ceux d'autres pays. Les programmes d'études universitaires de l'UNU au Japon proposent un enseignement conjoint avec certaines universités japonaises de premier ordre et sont accrédités par l'organisme national d'évaluation des diplômes universitaires et des universités au Japon. Le Global Environment Outreach Centre est une initiative commune de l'UNU et du Ministère japonais de l'environnement.

## V. Projets de recherche

60. Dans ses recherches, l'UNU s'emploie à apporter des solutions interdisciplinaires aux problèmes en alliant la méthode et la rigueur des sciences naturelles et physiques et les observations qualitatives des sciences sociales et humaines.

61. Compte tenu de sa taille relativement modeste, l'UNU s'efforce de maintenir la qualité élevée et les résultats probants de ses activités de recherche en les concentrant dans des domaines thématiques déterminés. Afin de s'adapter à un monde en mutation rapide, le sujet des recherches de l'ONU évolue constamment pour tenir compte des changements subis par les écosystèmes mondiaux, des conséquences sociales des découvertes scientifiques et des difficultés rencontrées par l'ONU et ses États Membres, l'accent étant mis sur les besoins des pays en développement.

62. Les trois principaux groupes thématiques prescrits par le plan stratégique de l'UNU pour 2015-2019 sont les suivants :

- Paix et gouvernance;
- Développement mondial et intégration;
- Environnement, climat et énergie.

63. Les travaux de recherche de l'ONU sont menés par un réseau décentralisé d'instituts et de programmes. Une grande partie de ces travaux sont effectués en collaboration avec des partenaires – y compris des universités, instituts de recherche et groupes de réflexion de premier ordre du monde entier ainsi que d'autres entités du système des Nations Unies – ou sont financés par des donateurs extérieurs.

64. En 2016, les chercheurs de l'ONU ont travaillé sur plus de 200 projets, dont certains comprenant plusieurs sous-projets. On trouvera ci-après un échantillon représentatif, l'accent étant mis en particulier sur les projets qui ont été lancés ou menés à bien en 2016.

### **Paix et gouvernance**

65. **Évolution de la nature des actes de violence.** Ce projet a permis de produire une série de documents de recherche sur différents aspects de l'évolution de la nature de la violence pour alimenter la réflexion de l'ONU sur la question.

66. **Liens entre criminalité et conflit.** Les objectifs de ce projet sont de combler les principales lacunes en matière de connaissances sur les liens entre la criminalité et les conflits et, ce faisant, d'aider l'ONU à évaluer, à adapter et à mettre en place des moyens d'action et des interventions efficaces.

67. **Technologies et médias numériques et fonctionnement des partis politiques.** Ce projet portait sur la façon dont les technologies et les médias numériques redéfinissent, entre autres, les processus de prise de décisions, les stratégies de communication et les mécanismes de financement des partis politiques.

68. **Leadership européen dans la diplomatie culturelle, scientifique et technologique.** Dans le cadre de ce projet financé par l'Union européenne, l'ONU mène des travaux axés sur l'étude de la promotion par l'Union européenne des processus régionaux et interrégionaux dans le monde du Sud grâce à la diplomatie scientifique, culturelle et économique.

69. **Définition d'un terrain d'entente pour la session extraordinaire de 2016 de l'Assemblée générale sur le problème mondial de la drogue.** Ce projet visait à recueillir des informations qui pourraient éclairer les débats de politique générale en prévision de la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le problème mondial de la drogue.

70. **Évaluation des institutions en Afrique.** Ce projet a permis de proposer de nouveaux indicateurs objectifs permettant de mettre en lumière les modes de développement de plusieurs pays africains, depuis les débuts de la colonisation jusqu'à aujourd'hui.

71. **Suivi des politiques en matière de technologies numériques au service de l'éducation inclusive.** Dans le cadre de ce projet, un outil de suivi en ligne a été mis au point concernant la publication de l'UNESCO sur la politique type visant à mettre les technologies de l'information et des communications au service de l'éducation inclusive pour les personnes handicapées (*Model Policy for Inclusive ICTs in Education for Persons with Disabilities*).

72. **Résilience et fragilité des villes.** Ce projet avait pour objet d'analyser la vulnérabilité et la résilience des villes exposées aux catastrophes et à la violence et de recenser les moyens visant à réduire la vulnérabilité et à renforcer la résilience des populations urbaines à risque.

73. **Renforcement de la lutte multilatérale contre l'esclavage moderne.** Ce projet permet d'analyser les rôles du système de justice pénale internationale et des organismes des Nations Unies dans la lutte contre l'esclavage moderne du point de vue de l'élaboration de normes et des pratiques institutionnelles.

#### **Développement mondial et intégration**

74. **Initiative en faveur de la biodiversité et de la santé des collectivités.** Ce projet met l'accent sur les conséquences pour la santé des liens entre perturbations de la nature et présence de l'homme, et sur notre capacité de prendre des mesures appropriées pour préserver la santé et assurer la prestation de soins.

75. **Adaptation aux risques climatiques et assurance contre ces risques dans les Caraïbes.** Ce projet vise à élargir un filet de sécurité financière à des personnes à faible revenu qui en étaient auparavant exclues dans trois pays et à renforcer ce filet de sécurité dans deux autres.

76. **Demande de biens manufacturés et consommation industrielle inclusive et durable dans une économie mondialisée.** Ce projet contribuera au rapport 2018 sur le développement industriel de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

77. **Élaboration d'un cadre d'assurance contre les risques de catastrophe pour le Pakistan.** Ce projet a permis de proposer des options sur les modalités de mise en place d'un fonds national d'assurance contre les phénomènes météorologiques extrêmes pour les personnes pauvres et vulnérables.

78. **Produits d'information issus de l'observation de la Terre aux fins de la réduction des risques de sécheresse au niveau national.** Ce projet a pour objet de mettre au point des méthodes et des moyens de communication relatifs aux objectifs, aux cibles et aux indicateurs du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe.

79. **Industries extractives au service du développement.** Ce projet est axé sur le partage des connaissances relatives à la manière dont la richesse provenant des ressources naturelles, comme les recettes issues du pétrole, du gaz et des minerais, peut être gérée afin d'assurer une croissance sans exclusive dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire.

80. **Voyages d'espoir.** Ce projet consiste à examiner le rôle de « l'espoir », aux niveaux individuel et collectif, en tant que moteur de survie et de progrès dans le contexte des déplacements en Méditerranée.

81. **Croissance sans exclusive au Mozambique : renforcement de la recherche et des capacités.** Ce projet vise à relever les défis nationaux actuels en matière de développement en produisant les données factuelles nécessaires à la formulation de stratégies efficaces, en élaborant des politiques et en renforçant les capacités dans les ministères et les universités.

82. **Initiative en faveur du bien-être psychosocial.** Cette initiative vise à étudier la mesure dans laquelle les technologies de l'information et de la communication influencent le bien-être social et psychologique. Des recherches sont actuellement menées sur cette question au Myanmar.

83. **Rôle de la transformation structurelle dans le potentiel de croissance de l'économie asiatique.** Ce projet a contribué à la publication annuelle de la Banque asiatique de développement, *Asian Development Outlook*.

84. **Simulation de politiques fiscales et sociales aux fins du développement (projet SOUTHMOD).** Il s'agit là d'un important projet de recherche qui permettra d'établir des modèles de microsimulation de systèmes d'imposition et d'indemnisation pour sept pays en développement en vue d'analyser les effets de différents scénarios de politiques fiscales et sociales.

85. **Autre perspective sur les migrations dans la Corne de l'Afrique.** Ce projet consiste à analyser la manière dont l'Union européenne et ses partenaires africains concentrent leur attention sur les passeurs et la façon dont cette perspective masque des dynamiques sociales et politiques historiques et contemporaines, et indique les moyens qui permettraient de mieux tenir compte des réalités des migrants.

86. **Déplacements en milieu urbain en Asie contemporaine.** Ce projet étudie le rôle de la société civile et des organisations locales dans des contextes où les interventions humanitaires organisées par l'État sont quasi inexistantes et où les États ne sont pas parties à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés.

87. **Sommet mondial sur l'action humanitaire.** Ce projet avait pour objet d'appuyer les préparatifs du Sommet mondial sur l'action humanitaire de 2016 en rassemblant des idées novatrices et des recommandations de politique générale en vue de les intégrer au processus. Le rapport du Secrétaire général établissant le programme du Sommet (A/70/709) tient d'ailleurs compte de ce projet.

#### **Environnement, climat et énergie**

88. **Avenir énergétique de l'Afrique.** Ce projet consiste à examiner le développement de l'hydroélectricité en amont dans la région du Nil oriental afin d'évaluer si les avantages économiques régionaux du développement en amont peuvent être partagés d'une façon profitable à tous entre les pays riverains de la région.

89. **Réseau pour l'étude des scénarios des services rendus par la biodiversité et les écosystèmes.** Ce projet vise à renforcer la collaboration entre chercheurs sur l'étude des scénarios relatifs aux avantages tirés des écosystèmes et à apporter une contribution à la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques et à l'initiative Future Earth.

90. **Analyse par pays de la sécurité civile.** Ce projet vise à repérer et à examiner les zones sensibles potentielles et les pays prioritaires en ce qui concerne la recherche internationale sur la protection civile et la réduction des risques de catastrophe.

91. **Adaptation durable des agroécosystèmes côtiers à l'augmentation des intrusions salines (projet DeltAdapt).** Ce projet consiste à évaluer la viabilité socio-écologique de différents modes d'adaptation agricole des agroécosystèmes dans les zones de delta aux intrusions salines et aux difficultés du marché.

92. **Élaboration d'outils destinés à la lutte contre la gestion et le commerce illicites des déchets (projet DOTCOM Waste).** Ce projet vise à aider les services chargés de l'application des lois, les autorités douanières et portuaires et les

organismes de défense de l'environnement à lutter de manière plus efficace contre la criminalité transfrontière liée aux déchets.

93. **Mobilisation du secteur privé aux fins de l'exploitation d'industries extractives sans exclusive et de chaînes de valeur durables en Afrique.** Ce projet examine et met en avant les liens en amont dans les secteurs de l'extraction minière et de l'exploitation des ressources naturelles en Afrique, afin de permettre à ces industries de contribuer à une croissance économique et à un développement généralisés et durables.

94. **Effets sur la sécurité alimentaire de l'expansion de l'agriculture industrielle en Afrique subsaharienne.** Ce projet consiste à examiner la concurrence entre les cultures industrielles et les cultures vivrières et le préjudice qu'elle pourrait causer à la sécurité alimentaire.

95. **Gouvernance au service du développement durable.** Ce projet vise à contribuer aux discussions internationales et aux processus relatifs aux objectifs de développement durable. Il se concentre actuellement sur la mise en place de cadres régionaux, y compris de mécanismes permettant de relier les cibles nationales et mondiales.

96. **Transfert de technologies à faible émission de carbone.** Ce projet vise à promouvoir des stratégies et à nouer des partenariats aux fins de la diffusion de technologies à faible émission de carbone dans les pays en développement, en particulier en Asie.

97. **Industries extractives, jeux de pouvoir et développement durable au Burkina Faso.** Ce projet a consisté à enquêter sur la façon dont les industries extractives interagissent avec l'environnement aux niveaux local et national.

98. **Changements climatiques et migrations dans la région du Pacifique.** Ce projet a produit trois études de cas sur des pays, qui mettent en évidence les mouvements passés et prévus, en vue de contribuer à la définition de cadres régionaux et internationaux sur les changements climatiques et les migrations.

99. **Récupération de phosphore en Zambie.** Ce projet vise à établir une relation symbiotique entre l'élevage et l'agriculture en récupérant et en recyclant du phosphate en vue d'améliorer la sécurité alimentaire.

100. **Téledétection de la consommation d'eau et du stress hydrique dans l'écosystème de la savane africaine.** Ce projet vise à appuyer la prise de décisions en élaborant un cadre de modélisation pour quantifier la consommation d'eau et le stress hydrique dans la savane et en déterminant où et de quelle manière les espèces invasives pèsent sur les ressources en eau.

101. **Projet relatif à l'utilisation sans risque des eaux usées dans l'agriculture.** La deuxième phase de cette initiative consiste à appuyer et à faciliter le partage d'informations entre les pays et les régions concernant les exemples de bonnes pratiques en matière de réutilisation sans risque de l'eau dans l'agriculture.

102. **L'eau dans le monde que nous voulons.** En coopération avec des défenseurs de cette question de plusieurs pays, ce projet vise à encourager une élaboration de politiques et une prise de décisions fondées sur la connaissance des faits qui soient plus complètes et plus efficaces en ce qui concerne les objectifs de développement durable liés à l'eau.

## VI. Rôle dans la conception des politiques

103. L'ONU coopère étroitement avec de nombreux organismes des Nations Unies. En outre, son recteur, qui a rang de Secrétaire général adjoint de l'ONU, siège au Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) et dans ses trois comités.

### Contribution aux processus décisionnels des Nations Unies

104. L'ONU interagit avec les processus décisionnels des Nations Unies de trois façons. Le plus souvent, elle exerce une influence indirecte en fournissant des analyses, des éléments factuels et des idées à même d'orienter le discours et le débat sur les politiques, notamment sur les questions nécessitant une étude scientifique nouvelle ou interdisciplinaire. C'est généralement de cette manière que les communautés scientifique et académique influent sur les politiques.

105. Le dialogue direct avec les décideurs de l'Organisation est un autre moyen d'influence. En tant qu'organisme des Nations Unies, l'ONU inspire à certains acteurs de l'Organisation une confiance et un degré d'aise souvent impossibles à égaler pour les organisations extérieures au système des Nations Unies. De plus, le fait de participer aux travaux du CCS lui offre la possibilité stratégique de cerner les tendances émergentes en matière de politiques au sein des branches opérationnelles de l'ONU et fait d'elle un partenaire fiable dans la production, la synthèse et le transfert des connaissances utiles aux processus décisionnels des Nations Unies.

106. L'ONU oriente également les processus décisionnels des Nations Unies en produisant des connaissances de manière collaborative. Le fait de coopérer directement avec des entités des Nations Unies lui permet de les aider à combler les lacunes recensées dans les processus décisionnels des Nations Unies et à élaborer des produits adaptés pour être directement pris en compte dans ces processus.

107. Cependant, la capacité de l'ONU, des autres organismes de recherche et des laboratoires d'idées d'inspirer et d'orienter les processus décisionnels des Nations Unies est limitée du fait de plusieurs contraintes, telles que :

- Le nombre élevé et la dispersion géographique des organismes nationaux, régionaux, internationaux et de la société civile participant aux processus décisionnels des Nations Unies;
- Le manque chronique de considération pour les connaissances et les compétences théoriques au sein du système des Nations Unies;
- Les contraintes budgétaires, dues au fait que les fonds de la recherche sont souvent alloués à de grands projets pluriannuels alors que les processus décisionnels des Nations Unies sont souvent assortis de délais d'exécution courts;
- Les problèmes de « traduction » (sur le plan linguistique, épistémique, organisationnel ou politique), qui empêchent les universitaires et les scientifiques d'influer sur la réflexion des décideurs.

108. Toutefois, l'ONU contribue activement à de nombreux débats internationaux et processus décisionnels des Nations Unies, notamment sur la biodiversité, les changements climatiques, la réduction des risques de catastrophe, l'action humanitaire, la migration, la paix et la sécurité, le développement durable, le

développement urbain et l'urbanisation, et l'eau. Ses recherches portent, dans une certaine mesure, sur chacun des 17 objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

### **Collaborations**

109. En 2016, l'ONU a collaboré avec plus de 40 organismes des Nations Unies et organisations liées aux Nations Unies, nombre d'organisations internationales et régionales, des entités du secteur privé et des laboratoires d'idées de premier plan. Par ailleurs, elle travaille directement avec les États Membres, qu'elle aide à élaborer et à appliquer des politiques efficaces, et a contribué à plusieurs missions de l'ONU dans des pays.

110. On trouvera ci-après une liste des principaux organismes des Nations Unies avec lesquels l'ONU a collaboré en 2016 :

- Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires
- Convention sur la diversité biologique
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
- Groupe mondial sur la migration
- Organisation internationale du Travail
- Organisation maritime internationale
- Fonds monétaire international
- Organisation internationale pour les migrations
- Union internationale des télécommunications
- Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance
- Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat
- Département des opérations de maintien de la paix du Secrétariat
- Département des affaires politiques du Secrétariat
- Département de l'information du Secrétariat
- Programme des Nations Unies pour le développement
- Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
- Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
- Conseil économique et social
- Commission économique pour l'Afrique
- Commission économique pour l'Europe
- Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
- Programme des Nations Unies pour l'environnement

- Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
- Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
- Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)
- Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
- Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
- Équipe spéciale interorganisations pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles
- Bureau des affaires de désarmement
- Bureau de la coordination des affaires humanitaires du Secrétariat
- Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes
- Bureau des Nations Unies pour le développement durable
- Partenariat des Nations Unies pour la promotion des droits des personnes handicapées
- Réseau des solutions pour le développement durable
- ONU-Eau
- Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- Banque mondiale
- Programme alimentaire mondial
- Organisation mondiale de la Santé
- Organisation météorologique mondiale
- Organisation mondiale du commerce

## VII. Formation et renforcement des capacités

111. Les activités de formation et de renforcement des capacités de l'Université ont pour objectif de favoriser l'apprentissage individuel autonome et de renforcer ainsi les capacités institutionnelles et collectives de recherche et de formation dans les pays en développement.

### Programmes d'études postuniversitaires

112. L'Université, qui organise des programmes d'études postuniversitaires depuis 2010, propose actuellement trois masters et deux doctorats.

113. Programmes de master

- Master en sciences de la durabilité (Japon - 14 étudiants)
- Master conjoint en sciences de la géographie des risques environnementaux et de la sécurité humaine (mené en collaboration avec l'Université de Bonn (Allemagne - 98 étudiants)

- Double master en politiques publiques et développement humain (mené en collaboration avec l'Université de Maastricht (Pays-Bas – 128 étudiants)

114. Programmes de doctorat

- Doctorat en sciences de la durabilité (Japon - 9 étudiants)
- Doctorat conjoint en gestion intégrée de l'eau, du sol et des déchets (mené en collaboration avec l'Université technique de Dresde (Allemagne – 9 étudiants)

115. Parmi les 258 étudiants inscrits à ces cinq programmes, dont 29 % sont ressortissants de pays en développement, on dénombre 58 % de femmes pour 42 % d'hommes.

116. L'UNU collabore également avec d'autres universités afin d'aider les étudiants de pays en développement suivant des programmes spécialisés de master et de doctorat.

**Offre de cours non diplômants**

117. Outre les programmes diplômants susmentionnés, en 2016, l'UNU a dispensé 108 cours et programmes de formation – 15 de longue durée (plus de deux mois) et 83 de courte durée – à plus de 3 150 étudiants (56 % d'hommes et 44 % de femmes). Certains de ces programmes donnent droit à des unités de valeur comptabilisables en vue d'un diplôme et d'autres à un certificat.

118. Parmi les programmes de longue durée proposés chaque année par l'UNU, il convient de citer les modules de cinq ou six mois organisés par ses antennes islandaises :

- Programme de formation sur les pêches (septembre-février)
- Programme d'études et de formation dans le domaine de l'égalité des sexes (janvier-mai)
- Programme de formation sur la géothermie (avril-octobre)
- Programme de formation à la restauration des sols (mars-septembre)

119. En outre, dans le cadre des programmes de longue durée, l'UNU a également organisé ou coorganisé en 2016 un cours sur les aspects économiques du développement, une formation aux méthodes d'étude des politiques fondées sur la connaissance des faits, et des programmes sur la gestion des migrations, la gestion intégrée des zones arides et « l'eau sans frontières ».

120. En 2016, l'UNU a organisé 68 % de ses cours et programmes de courte durée, qui portent sur l'ensemble de son domaine de recherche, dans des pays en développement. Les formations concernaient les questions suivantes : la réduction des risques de catastrophe à l'appui du développement durable dans un monde en mutation, la vulnérabilité et l'estimation des risques, la vulnérabilité et la résilience dans la gestion des risques de catastrophe, la diplomatie et la gouvernance mondiales de la santé, la budgétisation tenant compte de la problématique hommes-femmes, le leadership au service de la durabilité, la gestion de la qualité et l'ajout de valeur dans le domaine de la pêche, l'analyse de la chaîne logistique de la pêche dans les Caraïbes, l'utilisation durable et la gestion des écosystèmes marins et de leurs ressources, la gestion des procédures sanitaires et phytosanitaires dans les Caraïbes, l'exploration, le développement et l'utilisation des ressources

géothermiques, le rôle de l'énergie géothermique dans la lutte contre les changements climatiques, le recours aux technologies géospatiales dans la gestion des ressources naturelles, la mangrove, et les cours intensifs de base de l'UNU.

121. Parmi les autres programmes à court terme figurent des ateliers sur la conception et l'évaluation des politiques pour l'innovation et sur l'utilisation sans risque des eaux usées dans l'agriculture, une formation intitulée « Third Resilience Academy : Enhancing Resilience to Minimize Loss and Damage – Providing Knowledge for the UNFCCC » (Troisième académie de la résilience : améliorer la résilience de la nature pour réduire au maximum les pertes et dégâts et fournir des connaissances à la CCNUCC), les initiatives « E-waste Academy – Managers Edition » et « E-waste Academy – Scientists Edition » sur les déchets d'équipements électriques et électroniques (organisées à l'intention des cadres et des scientifiques), un cours pour doctorants sur les régionalismes latinoaméricain et européen comparés, et la session de Shonan du séminaire mondial de l'UNU.

### **Renforcement des capacités**

122. Bien que le renforcement des capacités ne soit actuellement pas une de ses grandes priorités, l'UNU continue de s'y atteler au moyen d'initiatives visant à :

- Apprendre aux décideurs et aux praticiens à concevoir et à appliquer des stratégies de développement durable et équitable;
- Favoriser l'émergence de communautés universitaires dynamiques dans les pays en développement;
- Renforcer la capacité des institutions, en particulier celles des pays en développement, de faire face aux problèmes mondiaux pressants;
- Contribuer aux travaux des organismes des Nations Unies et des autres organisations internationales et régionales.

123. L'UNU mène ses activités de renforcement des capacités selon une démarche intégrée et principalement axée sur les projets. En effet, sur l'ensemble des projets qu'elle a mis en œuvre en 2016, 11 % étaient centrés sur le renforcement des capacités et près de 52 % comportaient tant un volet recherche qu'un volet renforcement des capacités.

124. Nombre d'instituts donnent aux jeunes chercheurs la possibilité de travailler avec le personnel de recherche de l'UNU dans le cadre de divers programmes tels que des bourses et des stages doctoraux, des bourses postdoctorales, des bourses et des stages de recherche, ainsi que des stages rémunérés et des invitations.

125. L'UNU s'efforce de proposer des possibilités de renforcement des capacités offrant une valeur ajoutée différente de celle des initiatives d'autres entités nationales ou internationales, de manière à éviter tout double emploi.

## **VIII. Manifestations**

126. Afin d'optimiser le retentissement et la portée de ses travaux, l'UNU organise des conférences et ateliers spécialisés ainsi que diverses manifestations telles que des séminaires publics, des colloques et des exposés. Ces manifestations, qui sont l'occasion pour les chercheurs et les praticiens d'échanger des connaissances et de

constituer des réseaux, aident le grand public à se faire une image de l'Université des Nations Unies. Les manifestations marquantes organisées en 2016 sont mentionnées ci-après :

127. **Série de discussions de l'Université des Nations Unies.** Cette année, à Tokyo, l'UNU a organisé 17 manifestations, lors desquelles son recteur, M. David Malone, a débattu de problèmes mondiaux d'actualité avec d'éminents experts, des dirigeants du monde entier et des universitaires de renom, tels que le Professeur Kiichi Fujiwara (Japon), la Directrice générale de l'UNESCO, M<sup>me</sup> Irina Bokova, l'ancien Représentant permanent de Singapour auprès de l'ONU, M. Kishore Mahbubani, M<sup>me</sup> Susana Malcorra (Argentine) et Sir Jeremy Greenstock (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).

128. **Autres séries de manifestations en cours.** Ont été tenus dans le cadre d'autres séries de manifestations en cours : 6 débats à la bibliothèque de l'UNU et 7 dialogues sur le thème des objectifs de développement durable, à Tokyo; 10 séminaires universitaires et de recherche sous la direction de l'UNU-INRA, dans quatre pays africains; 9 séminaires Nexus, à Dresde (Allemagne); 5 conférences « Another Drop » à Hamilton, Ontario (Canada); et 7 exposés dans le cadre d'une série de conférences données au printemps sous les auspices de l'UNU-GEST, à Reykjavík.

129. **Manifestations annuelles.** Parmi les principales manifestations annuelles, il y a lieu de mentionner la vingtième conférence annuelle de l'UNU-WIDER (donnée par le Professeur Martin Ravallion sur le thème « Interventions directes contre la pauvreté dans les milieux pauvres », le 24 mars, en Suède) et la conférence annuelle d'un invité de l'UNU-GCM (donnée par le Professeur Noam Chomsky sur le thème « Crises migratoires », le 5 novembre, en Espagne).

130. **Conférences sur le développement organisées par l'UNU-WIDER.** Deux conférences se sont tenues à Helsinki : « Capital humain et croissance » (6 et 7 juin) et « Faire face aux crises » (23 et 24 septembre).

131. **Sixième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique** (27 et 28 août, Nairobi). L'UNU a organisé quatre manifestations parallèles.

132. **Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III)** (17 au 20 octobre, Quito). Plusieurs instituts de l'Université ont participé activement à Habitat III. L'UNU a notamment organisé deux manifestations sur le rôle et la gestion de l'eau dans les environnements urbains, présenté des initiatives concernant la santé en contexte urbain et lancé une plateforme de visualisation de données relatives aux villes fragiles. Son Bureau des communications et ses chercheurs ont en outre collaboré pour publier sur son site Web principal plusieurs commentaires d'experts concernant le Nouveau Programme pour les villes.

133. L'UNU et le Groupe de la recherche du G7 ont organisé la conférence publique Partenariat entre le G7 et l'ONU pour faire face aux problèmes mondiaux, tenue le 19 mai à Ise-Shima (Japon), afin de débattre des changements climatiques, de la gouvernance économique et des menaces de sécurité avant le Sommet du G7.

134. Durant l'année, l'UNU a organisé ou coorganisé plus de 600 manifestations publiques de par le monde, dont 159 exposés, 134 séminaires et 113 conférences ou

colloques sur l'ensemble de ses domaines de recherche (voir le site Web [www.unu.edu](http://www.unu.edu) ou le rapport public annuel 2016 de l'Université).

## IX. Communication et diffusion

135. Les activités de communication et de diffusion de l'UNU, assurées par son Bureau des communications en collaboration avec le personnel de communication des instituts sont guidées par les objectifs généraux ci-après :

- Accroître le retentissement : Veiller à ce que la recherche et les connaissances produites par l'UNU répondent aux besoins du public et lui soient aisément et rapidement accessibles;
- Améliorer la visibilité : Élaborer et appliquer des stratégies en vue de présenter les résultats des recherches de l'UNU au moyen de grandes initiatives et campagnes médiatiques;
- Promouvoir le savoir-faire de l'UNU : Rehausser la stature des membres de son personnel en tant qu'experts et faiseurs d'opinions à l'échelle mondiale auprès des médias, du monde universitaire et des décideurs;
- Présenter un visage cohérent : Faire reconnaître l'UNU pour l'accent qu'elle place sur le développement, sa pertinence politique, son objectivité, son intégrité scientifique, la qualité élevée de ses travaux et sa perspective mondiale.

136. L'un des éléments essentiels de cette démarche consiste pour l'UNU à rendre ses résultats rapidement disponibles et à les présenter, selon qu'il convient, sous la forme de rapports factuels à l'intention des universitaires et des praticiens, de conseils personnalisés adressés aux décideurs aux fins de l'élaboration de politiques socialement et politiquement acceptables, ou de documents de vulgarisation à l'intention du grand public.

137. L'UNU diffuse des informations sur sa recherche et ses autres activités tant sur papier que par voie électronique. En 2016, ses chercheurs ont notamment publié 44 ouvrages et 128 chapitres d'ouvrages collectifs, 241 articles de revues à examen collégial et 117 autres articles, 10 numéros spéciaux de revues, 72 notes d'orientation ou de recherche, 299 documents de travail ou d'analyse, ainsi que de nombreux comptes rendus, documents de conférence, articles en ligne et autres publications.

138. Plus de 5 100 documents de l'Université des Nations Unies, dont 256 ont été publiés en 2016, sont téléchargeables gratuitement sur le site « Collections at UNU » (<http://collections.unu.edu/>), bibliothèque en ligne regroupant l'ensemble des publications académiques, rapports et autres résultats de recherche de l'Université en libre accès. En outre, des milliers d'autres documents sont disponibles sur les sites des différents instituts.

139. Les sites Internet et les médias sociaux sont un outil de communication et de diffusion vital pour l'UNU. En 2016 :

- Les pages de ses sites Web ont été vues plus de 6,9 millions de fois par plus de 2,55 millions d'utilisateurs;

- Sa page Facebook comptait 72 000 abonnés<sup>1</sup> (soit 33 % de plus qu'en 2015) ainsi que 29 400 engagements et sa portée s'élevait à 13,1 millions d'utilisateurs;
- Sa page Twitter comptait 95 200 abonnés (soit 32 % de plus qu'en 2015) ainsi que 56 100 engagements et sa portée s'élevait à 462 millions d'utilisateurs;
- Sa chaîne YouTube, dont les vidéos totalisaient plus de 48 000 vues, comptait plus de 10 600 abonnés (soit 23 % de plus qu'en 2015).

## **X. Ressources financières et humaines**

### **Budget**

140. L'ONU n'est pas financée par le budget ordinaire de l'ONU mais par les contributions volontaires des États accueillant ses instituts, de fondations, d'organismes, d'organisations internationales et d'autres donateurs, et par le revenu des placements de son fonds de dotation, dont la valeur marchande s'élevait à 331,4 millions de dollars en novembre.

141. Le budget de l'ONU approuvé pour l'exercice biennal 2016-2017 s'élève à 117,6 millions de dollars, qui devraient provenir de contributions versées au titre du financement des activités de base (70 %)<sup>2</sup> et au titre de projets spéciaux (30 %). Selon les estimations, 19 % des dépenses seront consacrées à des programmes académiques, financés par des contributions au budget de base, 30 % à des projets spécifiques, financés par des contributions au titre de projets spéciaux, 35 % aux dépenses de personnel et 16 % aux frais généraux.

### **Personnel**

142. L'Université bénéficie d'un mélange de ressources humaines unique en son genre, ce qui constitue de loin son plus grand atout. Les membres de son personnel et ses partenaires ont des compétences de recherche spécialisées dans toute une série de domaines cruciaux en matière d'analyse, de transposition des connaissances et de communication.

143. L'Université s'efforce d'assurer une représentation adéquate des deux sexes et des pays en développement. À la fin de l'année 2016, son réseau mondial comptait 725 personnes (dont 49 % de femmes et 38 % de ressortissants de pays en développement).

---

<sup>1</sup> Pour évaluer le retentissement d'une page sur les réseaux sociaux, on mesure généralement son nombre d'abonnés, son nombre d'engagements (le nombre d'utilisateurs ayant aimé, commenté, cliqué, partagé ou twitté un article) et sa portée (le nombre de lecteurs potentiels).

<sup>2</sup> Le financement des activités de base se compose comme suit: intérêts créditeurs du fonds de dotation de l'Université (42 %), contributions versées au titre des fonds d'exploitation (41 %), excédent cumulé reporté (13 %) et autres revenus (4 %).

---

**Annexe****Membres du Conseil de l'Université des Nations Unies****2016-2019**

Ernest Aryeetey (Ghana), ancien Vice-Recteur de l'Université du Ghana;

Simon Chesterman (Australia), Doyen de la Faculté de droit de l'Université nationale de Singapour;

Elizabeth Cousens (États-Unis d'Amérique), Présidente-Directrice générale adjointe de la Fondation pour les Nations Unies;

Bassma Kodmani (République arabe syrienne), Directrice exécutive de l'Arab Reform Initiative;

Irena Lipowicz (Pologne), Professeure à l'Université Cardinal Stefan Wyszyński University de Varsovie;

Lan Xue (Chine), Doyen de la Faculté des politiques publiques et de gestion de l'Université de Tsinghua et Directeur du l'Institut chinois pour les sciences et la technologie.

**2016–2022**

Carlos Henrique de Brito Cruz (Brésil), Directeur scientifique de la Fondation de recherche de São Paulo et Professeur à l'Institut de physique Gleb Wataghin de l'Université d'État de Campinas;

Isabel Guerrero Pulgar (Chili), Directrice de IMAGO Global Grassroots et Conférencière à l'Université de Harvard et au Massachusetts Institute of Technology;

Angela Kane (Allemagne), Associée principale du Vienna Center for Disarmament and Non-prolifération et Professeure en sciences politiques;

Segenet Kelemu (Éthiopie), Présidente-Directrice générale de l'International Centre for Insect Physiology and Ecology;

Radha Kumar (Inde) (Présidente du Conseil de l'UNU), ancienne Directrice-générale du Delhi Policy Group;

Tsuneo Nishida (Japon), Directeur de l'Institut des sciences pour la paix de l'Université de Hiroshima et Directeur de Toho Zinc Co., Ltd.